ULLRICH
PASSION FOR LIQUIDS

DIST. ET DOM. DE PROVENCE FARIGOULE DE THYME LIQUEUR 40° 50CL



50cl

Fabricant
Dist. et Dom. de Provence

Titre alcoométrique
40 %

Processus de fabrication
Le thym est récolté en mai, lorsqu'il fleurit et dégage un parfum caractéristique. Immédiatement après la récolte, les sommités fleuries sont mises à macérer pendant deux semaines dans un mélange d'eau et d'alcool. De petites quantités d'autres botaniques comme la sauge, la verveine citronnée et sont ajoutées pour renforcer le goût typiquement provençal. Cette extraction est suivie d'une distillation qui concentre tous les arômes. La farigoule est ensuite contrôlée, dégustée et filtrée avant d'être mise en bouteille.

39.80
(y compris la TVA)